

Le développement des ports de plaisance



CONSEIL GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES

Affaire n° 004977-01

DEVELOPPEMENT DES PORTS DE PLAISANCE

RAPPORT de MISSION

établi par

Yves GAUTHIER
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Par lettre en date du 13 juillet 2006 (annexe 1), vous m'avez chargé d'animer et de coordonner l'action des services déconcentrés du ministère sur le littoral (Directions Régionales et Départementales de l'équipement) en vue de recenser les projets de développement de ports de plaisance les plus intéressants et de proposer leur appui aux collectivités locales concernées.

Cette mission menée sous l'autorité du directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux s'est effectuée en relation étroite avec le directeur du tourisme, le directeur des affaires maritimes et le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction ; elle s'est réalisée en association étroite avec le Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil de la Plaisance et les organismes professionnels tels que la Fédération des Industries Nautiques (F.I.N.), l'Association Nationale des Elus du Littoral (ANEL), la Fédération Française des Ports de Plaisance (FFPP) et le Conseil National Supérieur de la Plaisance et des Sports Nautiques (CNSPSN).

Le présent rapport a pour objet de vous rendre compte des actions engagées depuis cette date et de vous proposer un plan d'action concernant l'intervention des services auprès des collectivités locales.

*

* *

I - DEROULEMENT DE LA MISSION

a) Conditions générales

Parallèlement à votre lettre mentionnée ci-avant, M. LALLEMENT, votre Directeur de cabinet adressait une lettre aux préfets de région (DRE) en rappelant la demande conjointe du DTMRF et du DT, faite le 13 juin, de recenser les projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent la meilleure potentialité de réalisation (annexe 2). Il recommandait aux DRE de s'intéresser tout particulièrement aux sites potentiels de reconversion portuaire, voie qu'il convenait de privilégier.

Les services devaient me transmettre avant la fin de l'été les projets qui semblaient les plus pertinents, à charge pour moi de les analyser avec l'appui des administrations centrales.

De manière à disposer d'éléments synthétiques cohérents, j'adressais à mon tour aux DRE le 22 juillet des fiches type (annexe 3) où en dehors des caractéristiques de chacun des projets, les services devaient mentionner l'avancement de la procédure, les difficultés rencontrées et l'apport possible des services de l'Etat.

b) Réaction des services de l'équipement

Les directions régionales et les directions départementales de l'équipement sont largement engagées dans une réorganisation complexe du fait des lois de décentralisation et le domaine portuaire et maritime est largement concerné par celles-ci. Cela a pu conduire à certains ralentissements dans la remontée des informations, d'autant que ces sollicitations intervenaient pendant l'été, période qui conjugue pour les services maritimes une forte activité et des effectifs réduits du fait des congés.

L'activité « plaisance » concerne essentiellement les collectivités locales, et principalement les communes, et elle est suivie de manière très variable d'une région à l'autre, voire d'un département à l'autre en fonction des relations existant entre les collectivités et les services de l'équipement. Les réponses que j'ai obtenues n'avaient donc pas toutes le même niveau de précision et de nombreuses réunions de calage ont été nécessaires pour mieux définir les projets en cours. Ce travail d'approfondissement a été particulièrement nécessaire dans des régions où les services de l'Etat n'étaient pas du tout ou très peu sollicités par les collectivités.

c) les contacts extérieurs

De manière à disposer d'éléments d'appui, et en même temps, à pouvoir me concerter avec les administrations compétentes et les organismes professionnels principaux en matière de plaisance, j'ai rencontré :

- M. PIERRET, Directeur du Tourisme
- Mme BOUYER, chargé de la plaisance à ODIT France
- M. GRAND, Directeur de l'aménagement et de l'urbanisme à la DGUHC
- M. AYMERIC, Directeur des Affaires maritimes
- M. PALLARES, Président de la Fédération Française des Ports de Plaisance
- M. d'ABOVILLE, Président du CNSPSN
- Mme ROUX, Présidente de la Fédération des Industries Nautiques
- M. BONNOT, Président de l'ANEL
- M. DUCHÊNE, de la société CREOCEAN, chargé de plusieurs contrats sur les ports de plaisance et leurs principaux collaborateurs.

J'ai bénéficié, de plus, de l'aide des services de la DTMRF, et tout particulièrement de la sous direction des Ports, des voies navigables et du littoral .

d) les contacts sur place

Ils ont été de deux natures :

- les réunions internes à l'équipement avec visites sur sites de manière à vérifier, compléter ou amender les réponses reçues.
- les réunions avec les professionnels de manière à m'assurer de l'homogénéité des réponses et surtout de leur qualité.

Un tableau joint en annexe (annexe 4) liste les contacts pris, ceux-ci du fait de l'étendue du territoire ne pouvant être bien évidemment exhaustifs. Un tableau récapitule les réunions auxquelles j'ai assisté et leur objet (annexe 5).

II - L'ANALYSE DES PROJETS

a) Remarques générales

Vous m'avez demandé de faire ressortir les « projets pertinents », terme qui se comprend essentiellement dans le sens d'une approche pragmatique et réaliste. J'ai donc retenu en priorité les projets qui avaient fait l'objet d'une approche technique, financière ou procédurale précise et pour lesquels les procédures étaient bien engagées ou largement amorcées.

Vous m'avez également demandé de privilégier la voie de la « reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprises terrestres qui ne sont plus utilisées pour les activités de commerce, de pêche, voire militaire ». Certains projets peuvent à ce titre se révéler pertinents, pas tant par leur taille que par le principe d'une reconversion innovante des espaces terrestres et nautiques.

Il est à noter que ODIT France mène actuellement une étude sur ces problèmes de reconversion.

Par ailleurs, il y a lieu de rappeler que le développement des capacités d'accueil pour la plaisance concerne principalement trois domaines : les ports à flot, les ports à sec et le mouillage.

Si le domaine des ports à flot continue à être celui qui constitue l'essentiel des projets recensés, par contre il faut noter que peu de projet de port à sec ont été réalisés à ce jour et souvent leur qualité architecturale ou d'insertion dans le site n'est pas exemplaire, ce qui ne facilite pas la publicité en faveur de ce concept.

En ce qui concerne les mouillages, le ministère a pris en compte cet élément important du dispositif de stationnement des bateaux par décret en date du 22 octobre 1991, et si leur existence est tout à fait complémentaire et fondamentale, elle ne constitue pas l'objet de la présente mission.

b) Présentation

Un premier tableau synthétique (annexe 6) reprend tous les projets « remontés » par les services de l'équipement et il est établi sur la base de fiches conformes à mon envoi du 22 juillet.

J'ai donné une note d'appréciation sur la pertinence qui comme je l'ai indiqué précédemment peut être issue de plusieurs critères.

Le système d'évaluation est donc basé sur les éléments suivants :

1 = Projets très pertinents ayant fait l'objet d'études techniques et pour lesquels les procédures sont engagées sans que des obstacles majeurs semblent pouvoir compromettre le projet ;

2 = Projets pertinents mais pour lesquels les études sont moins avancées ou qui soulèvent des problèmes (environnement, financement) susceptibles de retarder leur réalisation ;

3 = Projets encore au stade des études de faisabilité ou soulevant des difficultés majeures.

Sur les onze régions littorales, une seule n'a aucun projet du fait de son faible linéaire côtier et de sa configuration particulière (baie de Somme) : la Picardie.

Une autre région, la Corse, n'a pas de projet clairement identifié.

c) Remarques complémentaires

– NORD-PAS DE CALAIS

L'extension des ports de plaisance de DUNKERQUE se fait au sein d'un accord cadre signé entre la ville de DUNKERQUE et le Port Autonome. Les discussions sont en cours, et portent sur les questions d'entretien des quais et sur les charges d'entretien et de fonctionnement des écluses.

Le port de BOULOGNE-sur-MER est mentionné compte-tenu de la situation économique de la Région. Ce projet pourra être précisé maintenant que la collectivité attributaire du port de commerce est connue (région Nord - Pas de Calais). Si le port d'ETAPLES-sur-MER ne pose aucun problème, celui du TOUQUET fait l'objet d'un portage politique fort mais il s'agit d'un projet cher en investissement et en charges d'entretien (écluse et envasement) et situé dans un site classé !

– HAUTE-NORMANDIE

Le projet du port de la citadelle est en cours de discussion entre le Port Autonome du HAVRE et la ville. Le projet lui-même ne pose que des difficultés financières (remise à niveau de l'écluse et détermination des charges d'entretien et de fonctionnement). Il est toutefois très lié au projet de sortie de la circonscription du port autonome du port de plaisance situé le long de la digue Nord.

– BASSE-NORMANDIE

Le projet du port de CAEN-OUISTREHAM ne semble pas faire ressortir de difficultés majeures, mis à part le financement, compte-tenu d'une politique tarifaire assez basse dans le port existant. Les projets des ports de BARNEVILLE-CARTERETS et PORTBAIL risquent d'être confrontés à des difficultés environnementales sérieuses.

Le port de GRANVILLE développe un très vaste projet de réattribution d'activités après travaux (commerce, pêche, passagers et plaisance) et il est de ce fait très onéreux (81 M€ en phase 1). Ce projet semble néanmoins très sérieux et mérite un suivi particulier.

A CHERBOURG, les travaux sont en cours. Le projet de COLIGNON paraît démesuré à bien des égards et nécessite un accord de l'autorité militaire au niveau du plan d'eau. Une forte poussée locale se dessine toutefois.

– BRETAGNE

Le port de SAINT-CAST dont la procédure est achevée est confronté à un problème de financement après appel d'offres (dépassement de 6 M€) qui nécessite soit un financement complémentaire soit une modification du projet.

Les ports de PAIMPOL ET LEZARDRIEUX sont confrontés à des problèmes de financement.

Le port de BREST a terminé ses procédures : transfert du plan d'eau militaire au port de commerce. L'appel d'offres des travaux est en cours.

Le port de l'ABER WRAC'H a fait l'objet d'une procédure très bien menée et les travaux viennent de démarrer.

Le port de ROSCOFF est en voie de régler les difficultés d'intégration dans le site en complément du port de pêche et du port à passagers.

Le port de DIBEN est confronté à la fois à un problème de financement et à une forte opposition des associations de défense du site.

Port La FORÊT est confronté à une opposition des pêcheurs et ostréiculteurs portant essentiellement sur les 280 places supplémentaires, les quinze places de grande plaisance ne faisant pas pour leur part l'objet de contestations.

En complément des aménagements prévus prévus autour de la base sous-marine de LORIENT, il y a lieu de noter une idée d'aménagement d'un port à sec à l'intérieur de la base sous-marine (1 000 places).

– PAYS DE LOIRE

Le projet de PORNICHET est le plus intéressant mais il apparaît quelques points de blocage majeurs.

Le projet de reconversion partielle du port de pêche des SABLES d'OLONNE en port de plaisance est à signaler compte-tenu de la rareté de ce type de reconversion.

– POITOU-CHARENTES

L'opération d'extension du port des MINIMES à LA ROCHELLE est le plus important et fait l'objet d'une concertation et de procédures longues et complexes; c'est un projet exemplaire à ce titre, et il entame la phase finale d'instruction.

Le projet du port de ROCHEFORT annoncé comme port à sec est en fait un stationnement à terre.

Le projet de la TREMBLADE correspond à une remise en ordre indispensable pour éviter les conflits entre les ostréiculteurs et les plaisanciers.

– AQUITAINE

Le port à sec d'ARCACHON - LA TESTE est en projet depuis de très nombreuses années mais les deux communes et le Conseil Général de la Gironde n'arrivent pas à se mettre d'accord. Le site dispose toutefois d'un SMVM approuvé.

Le projet du Port Autonome de BORDEAUX vise à trouver un délégataire, qui réalisera le projet, la commune n'ayant pas souhaité prendre la concession.

Le projet du port de CIBOURE donne lieu également à des divergences politiques fortes entre CIBOURE et SAINT-JEAN-de-LUZ.

– LANGUEDOC- ROUSSILLON

Il y a lieu tout d'abord de souligner la réalisation à Cap d'Agde d'un système innovant « MOBI DECK » consistant à disposer de pontons mobiles permettant de réduire la superficie du plan d'eau nécessaire aux manoeuvres d'entrée et de sortie des bateaux.

Le port de LA GRANDE MOTTE prévoit une importante extension de ses capacités d'accueil mais il n'en est qu'au lancement des études.

Deux ports (LEUCATE et BARCARES) prévoient des aménagements de superstructures en complément d'importants aménagements urbanistiques et de travaux de réparation d'infrastructures portuaires. En effet, les quais ont été réalisés dans le cadre de la mission « RACINE ». Les extensions sont ralenties du fait du coût des réhabilitations prioritaires.

Le port de SAINT-CYPRIEN peut accroître ses capacités sans procédure particulière. Seul un problème de voie de contournement crée une difficulté d'application de la loi littoral.

- PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les deux projets de ports de SAINT-LAURENT-du-VAR et CAGNES-sur-MER sont très proches, l'un étant une extension, l'autre une création. De manière à diminuer l'impact potentiel, la sagesse devrait conduire à un projet commun car l'impact global serait totalement excessif.

L'extension prévue au port de BEAULIEU sur mer concerne essentiellement la grande plaisance.

Le port de la SEYNE-SUR-MER devrait voir un début de travaux prochainement, de même que le port de la Madrague de GIENS.

Les projets de port FREJUS et SAINT-TROPEZ semblent soumis à plus d'aléas et il est difficile de prévoir un planning précis et sûr.

Le projet d'AGAY (SAINT-RAPHAËL) semble intéressant du fait d'une extension à la fois à sec et à flot.

Sur la communauté marseillaise, trois projets importants n'en sont qu'au stade de la réflexion sur la base d'un « schéma des vocations littorales ». Le quatrième relatif au port du FRIOUL est très avancé mais il est dans l'attente de la décision préfectorale sur la mise à l'enquête publique.

III - PROPOSITIONS

a) Eléments d'analyse

Le tableau joint à ce rapport fait ressortir 72 projets qui se classent selon les trois catégories précédemment citées :

niveau 1 = 21 projets
niveau 2 = 19 projets
niveau 3 = 32 projets

Deux cartes (annexe 7) concrétisent les positions géographiques des projets de niveau 1 et 2.

Compte-tenu du délai imparti (2,5 mois à partir de l'arrivée des premières réponses), il ne m'a pas été possible d'étudier ces projets dans le détail ni de me rendre sur la totalité des sites.

Ces sites ont une capacité actuelle d'environ 38 800 places.

Les projets de niveau 1 représentent environ 7 000 places, ceux de niveau 2 de l'ordre de 6 000 places et ceux de niveau 3 environ 14 300 places.

Les légères restructurations à un port pour modification de l'implantation des pontons, accroissement de leur longueur, etc..., n'ont pas été intégrées dans le tableau de synthèse mais cela représente des gains substantiels à l'échelle nationale qu'on peut estimer à environ 1 000 places.

Il est à noter qu'il n'y a quasiment pas de projets de port à sec, du fait de la rareté des terrains disponibles, du coût supplémentaire d'exploitation et du fait que le dispositif concerne essentiellement les petites unités.

Les difficultés auxquelles sont confrontées les maîtres d'ouvrage sont essentiellement de deux natures : le financement des travaux et les problèmes d'environnement.

Des contacts établis sur place, il ressort également une méconnaissance des procédures par certaines collectivités locales qui hésitent de ce fait à investir même dans des études.

Certains projets, du fait de leur complexité, ont été assujettis à une procédure lourde, précédée d'une concertation importante ayant souvent trait à la prise en compte d'un projet urbain. Il ressort assez nettement que la réussite de cette phase est un élément essentiel de la réussite du projet, même si le maître d'ouvrage n'est pas totalement à l'abri de recours ultérieurs.

b) propositions

Les actions proposées sont les suivantes :

- Réaffirmer le rôle que l'Etat peut jouer pour le développement de capacité d'accueil pour la plaisance dans le respect des attributions des collectivités locales, au titre de ses missions de soutien des activités économiques et de garant du développement durable des territoires. Ce rôle passe notamment par des missions d'appui et de conseil des services de l'équipement auprès des collectivités locales. Cela peut concerner l'assistance à la maîtrise d'ouvrage par les DDE qui, quelles que soient leur bonne expérience en la matière, peuvent, de surcroît, faire appel aux compétences du réseau scientifique et technique de l'équipement ou à l'expertise juridique des administrations centrales (DGUIHC, DGMT). Le réseau des affaires maritimes (DRAM et DDAM représentants du préfet maritime) est également concerné au travers de l'indispensable organisation de l'espace en mer découlant du développement des bassins nautiques, en particulier au travers de la création de zones de mouillages.

Une circulaire aux préfets de départements littoraux pourrait, par exemple, fixer le cadre de cette politique et faciliter sa mise en oeuvre en rappelant les projets les plus pertinents recensés dans chaque département.

- Créer un observatoire dynamique du suivi des projets recensés sous la responsabilité de la DGMT/DTMRF et confié aux services locaux de l'équipement (DDE). Cela permettrait d'assurer un suivi régulier des projets et de mieux identifier les points de blocage.
- Prolonger la mission pour apporter aux services déconcentrés un soutien sur les projets les plus pertinents et assurer le relais entre le travail présent et la mise en place du dispositif auprès de la DTMRF, érigée en direction d'administration centrale, pivot pour l'examen et l'expertise des projets.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Lettre de mission du Ministre

ANNEXE 2 : Lettre du Directeur du Cabinet

ANNEXE 3 : Lettre aux DRE

ANNEXE 4 : Liste des contacts

ANNEXE 5 : Liste des réunions

ANNEXE 6 : Liste des projets

ANNEXE 7 : Cartes des priorités 1 et 2



*Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

Paris, le 13 JUIL. 2006

Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

à

Monsieur Yves GAUTHIER
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées

Le développement des ports de plaisance, est un enjeu auquel j'attache une grande importance. En effet, par les services qu'ils procurent aux plaisanciers, ces ports contribuent de façon significative au rayonnement touristique et au développement économique des stations du littoral, tout en offrant des débouchés aux industriels français de la construction nautique.

Leur capacité est toutefois insuffisante et le déficit d'anneaux demeure élevé. C'est pourquoi les services déconcentrés du ministère ont été chargés de recenser les projets de développement les plus intéressants et de proposer leur appui aux collectivités locales concernées, pleinement compétentes pour définir et développer les projets d'augmentation des capacités d'accueil portuaires.

Le recensement des projets prendra pour base l'étude réalisée par ODIT France en 2003. Leur évaluation devra intégrer l'ensemble des aspects réglementaires et environnementaux qui conditionnent leur réussite et leur acceptation locale. L'appui des services de l'Etat sur les projets pertinents pourra être, selon les besoins exprimés au cas par cas, de nature juridique (mise en œuvre des procédures, respect des réglementations, sécurité juridique du financement des investissements), technique ou économique (plans et modes de financement), mais aussi d'aider à l'émergence d'une conception d'aménagement intégré pour ces projets.

Parmi les voies de développement de la capacité d'accueil, la reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprises terrestres qui ne sont plus utilisés par les activités de commerce ou de pêche, voire militaires est une voie à privilégier.

...

*Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain 75007 Paris*

Je vous confie, dans ce cadre, la mission d'animer et d'appuyer en tant que de besoin l'action des services déconcentrés du ministère situés sur le littoral (directions régionales de l'équipement, directions départementales de l'équipement).

Les services doivent vous transmettre pour la fin de l'été une liste de projets pertinents que vous analyserez avec le soutien de la direction générale de la mer et des transports, de la direction générale de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction et de la direction du tourisme. Vous indiquerez ensuite aux services les projets pour lesquels ils devront proposer aux collectivités locales leur appui. Ces projets devront avoir une qualité exemplaire en termes de conception et de respect de la réglementation.

Vous veillerez à ce que pour les projets retenus un plan d'action soit élaboré pour le premier novembre 2006.

La durée de votre mission est fixée à quatre mois, à l'issue desquels vous me rendrez compte des actions engagées concernant les premiers projets ainsi sélectionnés. Vous serez placé à cet effet auprès du directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux, et travaillerez en relation étroite avec le directeur du tourisme, le directeur des affaires maritimes et le directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction.

Vous associerez le Comité pour le Développement des Capacités d'Accueil de la Plaisance qui fédère de nombreux acteurs sur ce dossier et vous pourrez vous appuyer sur les travaux d'ODIT France. A l'issue de votre mission vous veillerez à préparer les conditions de la pérennisation de la mobilisation des services sur ce sujet et proposerez en tant que de besoin les moyens d'améliorer les synergies entre les différentes compétences existantes sur la base de l'expérience concrète d'action ainsi établie.



Dominique PERBEN



*Ministère des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer*

Paris, le 13 JUIL. 2006

Le Ministre des Transports, de l'Équipement,
du Tourisme et de la Mer

à

Madame et Messieurs les Préfets de région
- Direction régionale de l'équipement -

Objet : Développement des infrastructures d'accueil des navires de plaisance enjeux et perspectives

La plus grande partie des aménagements portuaires spécifiquement consacrés à l'accueil des bateaux de plaisance, à voile ou à moteur, date des années soixante à quatre-vingt, le nombre des ports recensés sur le littoral français étant estimé à environ 370, dont presque la moitié est située sur les côtes méditerranéennes. Leur capacité totale est de l'ordre de 163 000 bateaux, chiffre auquel il y a lieu de rajouter 60 000 places de mouillage qui se situent pour l'essentiel sur la façade atlantique.

Cette capacité est toutefois insuffisante et le déficit d'anneaux reste élevé. Mon département assure une version cohérente du développement durable des territoires littoraux, dans ses trois composantes économique, sociale et environnementale. Par les services qu'ils procurent aux plaisanciers, les ports de plaisance contribuent de façon significative au rayonnement touristique et au développement économique des stations du littoral, tout en offrant des débouchés aux industriels français de la construction nautique. Le développement des ports de plaisance, qui doit prendre en compte les réglementations en vigueur, notamment en matière d'urbanisme et d'environnement, est donc un enjeu important.

Les services de l'Etat peuvent contribuer à réduire le déficit de l'offre par rapport à la demande en favorisant l'aboutissement des projets qui satisfont à ces réglementations, par un appui spécifique aux collectivités territoriales, celles-ci étant pleinement compétentes pour définir et développer les projets d'augmentation des capacités d'accueil portuaires.

.../...

*Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain 75007 Paris*

Cet appui peut être, selon les besoins exprimés au cas par cas, de nature juridique (mise en œuvre des procédures, respect des réglementations, sécurité juridique du financement des investissements), technique ou économique (plans et modes de financement), mais aussi d'aider à l'émergence d'une conception d'aménagement intégré pour ces projets.

Le 13 juin dernier le directeur des transports maritimes, routiers et fluviaux et le directeur du tourisme vous ont demandé de recenser l'ensemble des projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent les meilleures potentialités de réalisation. Vous pouvez pour ce faire vous baser sur le premier recensement réalisé dans le cadre de l'étude conduite par ODIT France en 2003. Vous vous intéresserez plus particulièrement aux sites potentiels de reconversion portuaire. En effet, la reconquête au profit de la plaisance de bassins ou d'emprise terrestre qui ne sont plus utilisés par les activités de commerce ou de pêche, voire militaires est une voie à privilégier.

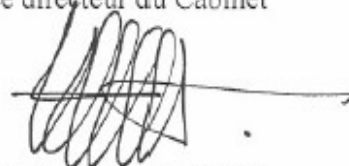
Vous veillerez à intégrer dans votre évaluation des projets les préoccupations environnementales qui constituent un élément majeur dans la réussite des projets de développement portuaire. Vous pourrez à cet effet vous rapprocher des services du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

J'ai chargé Monsieur Gauthier, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, d'animer et de coordonner cette action. Je vous remercie de lui transmettre avant la fin de l'été les projets qui vous semblent les plus pertinents. Il aura en charge de les analyser avec l'appui des administrations centrales concernées.

Une fois les projets validés, vous vous rapprocherez des collectivités locales concernées pour identifier avec elles l'appui que pourrait leur apporter l'Etat en fonction des difficultés rencontrés.

A l'échéance du premier novembre, je souhaite que soit défini un programme d'action pour les projets pertinents pour lesquels les collectivités locales souhaitent l'appui des services de l'Etat.

Pour le ministre et par délégation
Le directeur du Cabinet



Didier LALLEMENT

La Défense, le 28/07/06

ministère
des Transports
de l'Équipement
du Tourisme
et de la Mer



Conseil général
des Ponts
et Chaussées

4ème Section
Economie et
transports

Yves GAUTHIER
I.G.P.C

objet : Développement des infrastructures d'accueil des navires de plaisance – enjeux et perspectives
référence :

affaire suivie par : Yves GAUTHIER
intranet : yves.gauthier@equipement.gouv.fr

PJ : 1

Par lettre en date du 13 juillet 2006, Monsieur LALLEMENT, directeur du Cabinet du Ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, vous indiquait les éléments principaux de la mission qui m'était confiée afin que les services de l'Etat puissent contribuer par un appui spécifique auprès des collectivités territoriales, à réduire le déficit en matière de places pour les bateaux de plaisance.

Il vous a confirmé la demande qui vous avait été faite le 13 juin dernier de recenser l'ensemble des projets de développement des capacités d'accueil de la plaisance et d'identifier parmi ceux-ci, ceux qui présentent les meilleures potentialités de réalisation;

De manière à uniformiser et clarifier les réponses à apporter au recensement demandé, je vous prie de trouver ci-joint une fiche de synthèse qui me permettra de faire une première analyse des projets actualisés pour les quels vous êtes sollicité.

Je vous demande de bien vouloir remplir une grille par projet et il me serait agréable que vous puissiez m'indiquer par ailleurs de manière très sommaire les réalisations ou aménagements effectués au cours des 3 dernières années dans votre région.

Je souhaite pouvoir disposer de ces informations pour la fin du mois d'août au plus tard et je vous en remercie par avance.

Le chargé de mission

Yves GAUTHIER

Tour Pascal B
92055 La Défense cedex
téléphone :
01 40 81 13 16
télécopie :
01 40 81 23 94
courriel :
yves.gauthier
@equipement.gouv.fr

Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement
d'Aquitaine
Cité administrative
rue Jules FERRY
33 090 BORDEAUX Cedex

Développement des capacités d'accueil pour la plaisance

Grille d'évaluation

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|
| Nom de l'opération | | |
| Nature de l'opération (création, extension, reconversion, réorganisation-optimisation...) | | |
| Localisation | Département : | Commune: |
| Maître d'ouvrage (si plusieurs maîtres d'ouvrage potentiels le préciser) | | |
| Maître d'oeuvre (si déjà connu) | | |
| Nombre de places | Actuel : | Futur: |
| Destination des places (grande plaisance/plaisance) | Actuel : | Futur: |
| Coût prévisionnel/modalités de financement et de gestion envisagées (si financement par cession de garanties d'usage le mentionner et préciser le % de places concernées) | | |
| Durée prévisionnelle | Études | chantier |
| Avancement actuel de la procédure | | |
| <p>Descriptif du projet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Étude de marché / potentialités 2) Descriptif technique du projet 3) Impact environnemental du projet 4) Projets annexes (projet urbain) 5) Procédures de concertation | | |

| |
|-------------------------------------------------------------|
| Nom de l'opération |
| Difficultés rencontrées / Obstacles à la réussite du projet |
| Apport possible des services de l'Etat |
| Bilan |

Liste des CONTACTS

| Région | Département | Date | Evènement | Personnes rencontrées | Visites | Observations |
|--------------------------|-------------|-----------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Poitou Charentes | 17 | 21/09/06 | Réunion DDE | M.Roussier DDE adjoint | port de Rochefort | port à sec en cours |
| | | | Réunion Service maritime | M. Landreau chef unité Littoral | port de Soubise | port à sec |
| | | | Service Technique de La Rochelle | M. Voyard responsable conduite Opérations | port des Minimes le Grand Pavois | extension 1000 à 1200 places |
| | | 22/09/06 | RDV | M.PROUST Directeur du port | port de ROCHEFORT | port à sec |
| Nord-Pas de Calais | 59 | 26/09/06 | Ports de plaisance de Dunkerque | Mme SALOME et M. LEDAGUENEL | Ports du syndicat mixte Dunkerque Neptune | extension 1000 à 1200 places |
| Bretagne | 35 | 03/10/06 | Saint-Malo | M.DUCHENE (CREOCEAN) | Ports de Saint-Malo et Dinard | |
| | 29 | 04/10/06 | DDE Brest | M.FAGON | Ports de Saint-Cast, Roscoff, Aber Vrac'h et Brest | Ports "pertinents" |
| | 56 | 5 et 6/10/06 | Ports de la région lorientaise | M.BOLAY Directeur de SELLOR | Ports de Guidel, Kernevel, bases sous-marins, Gavres et Port Louis | extension globale de 900 places |
| Basse-Normandie | 50 | 09/10/06 | Réunion DDE | M.SALLENAVE et ONZON | Ports de Portbail, Bénouville-carteret et Cherbourg | Cherbourg en travaux et difficultés environnementales sur les autres |
| | 14 | 10/10/06 | Réunion CCI-DDE | M.SIGALAS -SM 14 | Port de Caen-Ouistreham | Projet sans difficulté apparente |
| Haute-Normandie | 76 | 12/10/06 | APPL Manche-mer du nord | M.BOURGEOIS, Président | Port du Havre-plaisance | Concession du port autonome |
| | 76 | 13/10/06 | Présentation d'un principe de port à sec | M.ESSIG et JUIN de la Société NIOUPOINT | | Examen des projets proposés en appel d'offres |
| PACA | 13 | 16/10/06 | | Mme TURQUAND Union des ports de plaisance en PACA | Port à sec de Martigues | |
| | 13 | 16/10/06 | Projets sur Marseille | M. MARCIE, S.T. de CUMPM | Site de l'Estaque | Peu de projets à court terme |
| | 83 | 17/10/06 | Ports Var | M. GINIEZ | Presqu'île de GIENS et rade de Toulon | Souhait d'une "remise en ordre" |
| | 06 | 18/10/06 | Ports Alpes Maritimes | M. BELZ et FOULIER | Ports de Nice, St Laurent du Var, Agay et Beaulieu/mer | |
| Languedoc- Roussillon | 11 | 26/10/06 | Ports LR | MM.GAUTIER et AUGÉ | Ports de Narbonne-plage, Canet en roussillon et Ste Marie la mer | |
| | 66 | 26/10/06 | Ports LR | MM.AUGÉ et APPY | Ports de Argeles, Banyuls et Cerbère | |
| | 66 | 27/10/06 | Pt FFPP | M.PALLARES | Port de St Cyprien | Examen problème pont mobile |

ANNEXE 5

Liste des Réunions

| Date | Lieu | Nature de la réunion | Participants |
|----------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 07/09/06 | ODIT | Lancement étude sur le financement des ports de plaisance | ODIT,FIN,FFPP,DTMRF,Caisse de Dépôts |
| 18/09/06 | FFPP | Calage des réponses sur les projets avec la FFPP | FFPP |
| 21/09/06 | CREOCEAN | Procédures en matière de projets | ODIT,FFPP,CRFOCEAN |
| 21/09/06 | Forum des pertuis La Rochelle | CODCAP | 50 personnes |
| 26/09/06 | LILLE | examen des projets de la région | DRDE, DDE 62, PAD, SMBC |
| 04/10/06 | RENNES | examen projets 35 + 29 + 22 | DRE, DRT |
| 04/10/06 | LORIENT | Conseil d'administration de l'APPB | FFPP, APPB |
| 05/10/06 | RENNES | Examen projets bretons | DRDE, DDE 35, DDE 56 |
| 06/10/06 | LORIENT | Examen projets agglo.lorientaise | CAP LORIENT, SELLOR |
| 06/10/06 | VANNES | Avis DDE sur projets MORBIHAN | DDE 56 service maritime |
| 09/10/06 | CARENTAN | Avis DDE sur projets MANCHE | DDE 50 + service maritime |
| 10/10/06 | CAEN | Avis DDE sur projets CALVADOS | DDE 14 + service maritime |
| 12/10/06 | LE HAVRE | Examen des projets de transfert du PAH vers la commune | Directeurs PAH |
| 16/10/06 | MARSEILLE | Tour d'horizon des projets en PACA | UPP en PACA |
| 16/10/06 | MARSEILLE | Tour d'horizon des projets sur la CUMPM | CUMPM, DDE 13 |
| 17/10/06 | MARSEILLE | Examen projets PACA | DRE, DDE 13, DDE 06, DDE 83 |
| 17/10/06 | TOULON | Service Maritime DDE du Var | |
| 18/10/06 | NICE | Service Maritime DDE des Alpes Maritimes | |
| 19/10/06 | PARIS | Assemblée plénière du CNSP | Tous les membres |
| 26/10/06 | PERPIGNAN | Examen projets LR | DRE LR + DDE 34,11 et 66 + SMNLR |
| 27/10/06 | SAINT CYPRIEN | CODCAP | 80 personnes dont 7 maires |

ANNEXE 6

| N° de port | Région | Dépt | Commune | Nom du port | Type de port | Anciennes fonctions | Capacité port existant | Capacité de l'extension ou du projet | Type de projet | Maitre d'ouvrage | Procédure | Planning Travaux | Note |
|------------|--------------------|------|--------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------|------------------------|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------|
| 1 | Nord Pas de Calais | 59 | Dunkerque | Centre ville | à flot | Commerce (PAD) | 560 | 440 | Reconversion commerce | Syndicat Mixte Dunkerque Neptune | Etude de faisabilité en cours | 2008 – 2009(par tranches) | 1 |
| 2 | Nord Pas de Calais | 62 | Boulogne s/Mer | Liane aval | à flot | Plage | 0 | 800 | Création | ? | A lancer | 2010 | 3 |
| 3 | Nord Pas de Calais | 62 | Etaples s/ Mer | | à flot | | 210 | 240 | Prolongement des pannes | Dpt 62 - concession ville Etaples | Aucune. A l'intérieur d'un port existant | 2007 | 1 |
| 4 | Nord Pas de Calais | 62 | Le Touquet | Port Nature Canche | à flot | | 0 | 450 | Création | Commune | A lancer | ? | 3 |
| 5 | Haute Normandie | 76 | Dieppe | | à sec | | 500 | 300 | Port à sec ou parc à bateaux | CCI de Dieppe | Etude de faisabilité en cours | ? | 3 |
| 6 | Haute Normandie | 76 | Le Havre | Port de la Citadelle | à flot | Commerce (PAH) | 0 | 200 | Reconversion commerce | Ville Du Havre | Discussion entre PAH et ville du Havre | 2008 ? | 2 |
| 7 | Basse Normandie | 14 | Ouistreham | Port de Caen-Ouistreham | à flot | | 650 | 600 | Extension | CCI de Caen | Etude d'environnement faite. Impact en cours | 2010 | 2 |
| 8 | Basse Normandie | 50 | Bameville-Carteret | | à flot + échouage | | 330 | 460 | Extension | Conseil Général 50 | Etudes en cours.PLU approuvé. Projet en ZNIEFF | 2010 | 3 |
| 9 | Basse Normandie | 50 | Portbail | | à flot | | échouage | 560 | Création de places à flot | Conseil Général 50 | Etude d'avant projet en cours-difficulté car en ZNIEFF+ limites Natura 2000 | ? | 3 |
| 10 | Basse Normandie | 50 | Granville | Port multifonctions (pêche, passagers, commerce et plaisance) | à flot | redistribution des activités | 1000 | 700 | Extension | Conseil Général 50 | Etude faisabilité + études techniques faites | 2011 | 2 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|-----------------|----|-------------|--------------------------|---------------------|------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------|---|
| 11 | Basse Normandie | 50 | Cherbourg | Port du quai de Coligny | à flot | allongement de pontons | 140 | 120 | Densification | Commune Cherbourg-Octeville | terminée | Travaux en cours | 1 |
| 12 | Basse Normandie | 50 | Cherbourg | Port de Chantereyne | à flot | allongement de pontons | 1182 | 64 | Densification | Commune Cherbourg-Octeville | terminée | Travaux en cours | 1 |
| 13 | Basse Normandie | 50 | Tourlaville | Port de Colignon | à flot | | 0 | 1000 | Création dans rade militaire | Non arrêté + CCI Ville | non lancée | 2010 ? | 3 |
| 14 | Bretagne | 35 | Saint Malo | Port des Sablons | à flot | | 1200 | 300 | Extension | Commune | Etude faisabilité terminée | 2008 | 2 |
| 15 | Bretagne | 35 | Dinard | | à flot + mouillages | | 190 souille et 400 mouillage | 300 souille et 600 mouillage | Extension | Commune | Etudes en cours - envasement important, opposition des pêcheurs | ? | 3 |
| 16 | Bretagne | 22 | Saint Cast | | à flot | | 250 | 490 | Extension | Syndicat Mixte du port de St Cast | Terminé- arrêté préfectoral signé, estimation travaux larg. dépassée | 2007 | 1 |
| 17 | Bretagne | 22 | Paimpol | | à flot | | 300 | 300 | Extension | Commune | Etude en cours | | 3 |
| 18 | Bretagne | 22 | Lézardrieux | | à flot + échouage | | 708 | 350 | Extension | Commune | Etude faisabilité en cours | 2009-2010 | 3 |
| 19 | Bretagne | 29 | Brest | Port du Château | à flot | rade militaire | 0 | 350+25 grande plaisance | Création | Brest Métropole Océane | Terminée | 2006-2007 | 1 |
| 20 | Bretagne | 29 | Loctudy | | à flot | | 600 | 80 | Extension, réorganisation | Commune | Constitution dossier enquête | ? | 3 |
| 21 | Bretagne | 29 | Bénodet | Installations de Kergait | à flot | | 480 | 260 | Restructuration | Commune | Néant | ? | 3 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|---------------|----|---------------------|---------------------|---------------------|-----------|---------------|---------------------------|--------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-----------|---|
| 22 | Bretagne | 29 | Landéda | Aber Wrac'h | à flot | | 0 | 320 | Création | Communauté de communes de Plabennec et des Abers | Terminée | 2006-2007 | 1 |
| 23 | Bretagne | 29 | Roscoff | Roscoff-Bloscon | à flot | | 0 | 600 | Création | CCI de Morlaix | Avant-projet pour fin 2006 | 2009-2010 | 1 |
| 24 | Bretagne | 29 | Plougasnou | Port de Diben | à flot + mouillages | | 200 mouillage | 300 | Création port à flot | Communauté d'agglomération de Morlaix | Etudes techniques en cours | ? | 3 |
| 25 | Bretagne | 29 | La Forêt Fouesnant | Port la Forêt | à flot | | 1010 | 280 + 15 grande plaisance | Extension | SAEM SODEFI P.L.F. | Etudes avant-projet terminées | ? | 3 |
| 26 | Bretagne | 56 | Port Louis | | à flot | | 230 | 270 | Extension | Cap Lorient | Enquête publique en cours | fin 2007 | 1 |
| 27 | Bretagne | 56 | Guidel | | à flot | | 90 | 100 | Extension | Cap Lorient | Etudes géotechniques en cours | mi 2009 | 2 |
| 28 | Bretagne | 56 | Lorient | Base de sous-marins | à flot | militaire | 0 | 150 + 15 course | Affectation aux professionnels | Cap Lorient | Plan d'eau transféré. Travaux en cours | 2007 | 1 |
| 29 | Bretagne | 56 | Larmor plage | Kernevel | à flot | | 793 | 280 | Extension | Cap Lorient | Etudes en cours | mi 2008 | 2 |
| 30 | Bretagne | 56 | Gavres | | à flot | | 38 | 108 | Extension des pontons | Cap Lorient | Instruction loi sur l'eau | 2007 | 1 |
| 31 | Pays de Loire | 44 | Pornichet | Vieux port | échouage | | 400 | 800 sur pontons | Aménagement d'un port à flot | Commune de Pornichet ou SEM | Etude de marché faite Etude de faisabilité tech. en cours | 2011 | 3 |
| 32 | Pays de Loire | 85 | Les Sables d'Olonne | port de pêche | à flot | pêche | 0 | 170 | Reconversion | CCI | Etudes techniques en cours | 2007 | 1 |

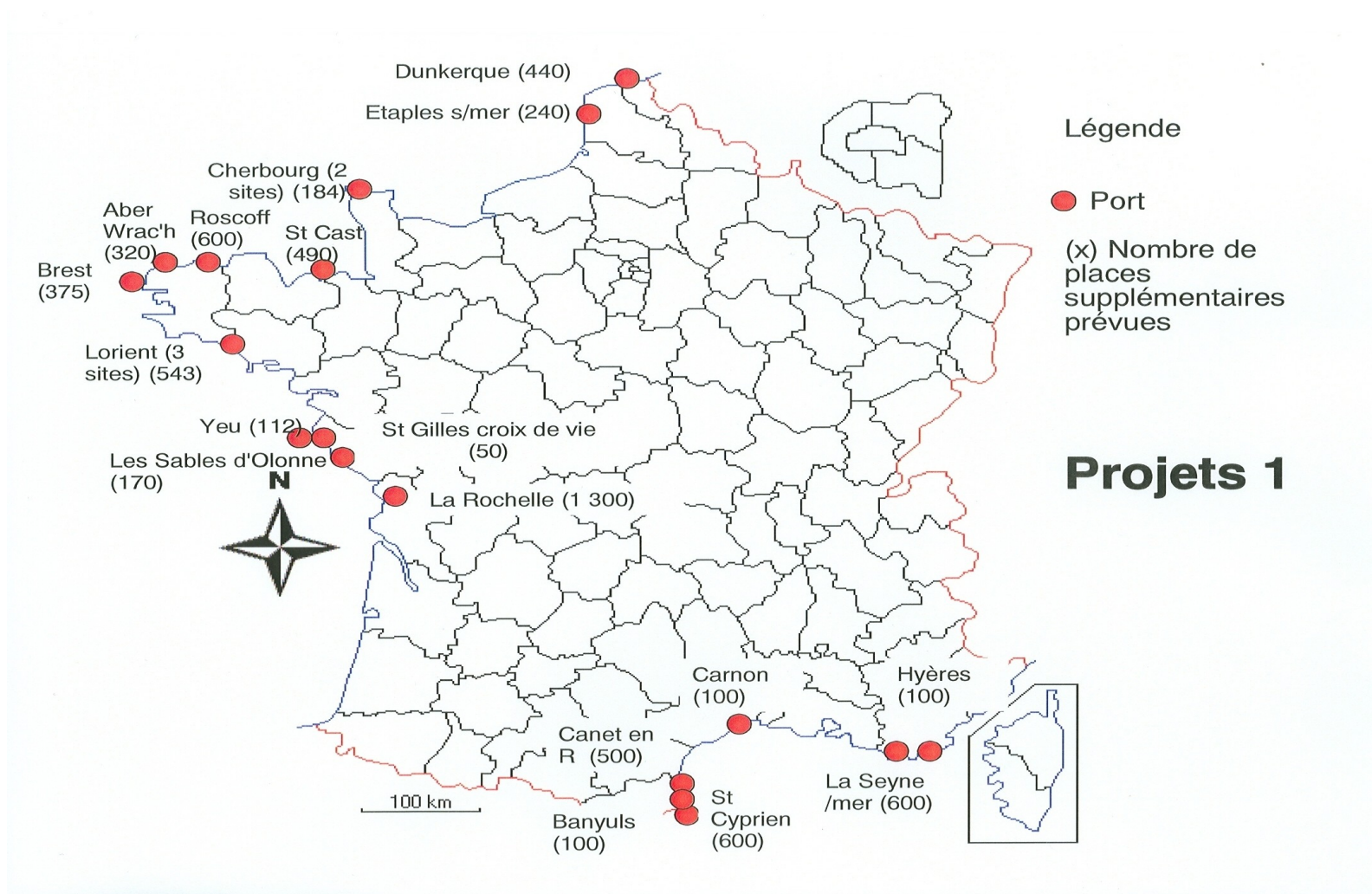
| | | | | | | | | | | | | | |
|----|------------------|----|------------------------|--------------------------|-----------------------|--|---------|------|-----------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------|---------|---|
| 33 | Pays de Loire | 85 | L'Aiguillon sur mer | | à flot | | 110 | 30 | Mise en place estacades | Commune | Etude d'impact en cours | 2008 | 2 |
| 34 | Pays de Loire | 85 | Ile d'Yeu | Port Joinville | à flot | | 505 | 112 | | Travaux en cours | | 2006 | 1 |
| 35 | Pays de Loire | 85 | Jard sur mer | | à flot | | 562 | 280 | Transformation port d'échouage en port à flot | Commune | Etude technique | ? | 3 |
| 36 | Pays de Loire | 85 | Brétignolles sur Mer | La Normandelière | à flot | | 0 | 1000 | Création | Commune | Etudes de définition faites | ? | 3 |
| 37 | Pays de Loire | 85 | Les Sables d'Olonne | Port Olona | à sec | | 1400 | 300 | port à sec | Commune | Etudes à venir | ? | 3 |
| 38 | Pays de Loire | 85 | St Gilles Croix de Vie | Port la vie | à flot | | 1000 | 50 | Extension avec rajout d'un ponton | Commune | DCE en cours | 2007 | 1 |
| 39 | Poitou Charentes | 17 | La Rochelle | Port des Minimes | à flot | | 3600 | 1300 | Extension | Commune | Les procédures administratives viennent d'être lancées. | mi-2008 | 1 |
| 40 | Poitou Charentes | 17 | Rochefort | | stationnement à terre | | 50 | 100 | Extension | Commune | Extension limites administratives | 2007 | 2 |
| 41 | Poitou Charentes | 17 | Soubise | | à sec | | 0 | 300 | Création | Privé | Etude d'impact à faire | 2007 | 2 |
| 42 | Poitou Charentes | 17 | La Tremblade | Port Chenal de l'Atelier | à flot | | 0 | 116 | Création | Commune | PLU révisé Code des ports = terminé. Loi sur l'eau en cours. | 2008 | 2 |
| 43 | Poitou Charentes | 17 | Rivedoux | sur l'île de Ré | à flot | | 20 à 30 | 155 | Extension | Actuellement : Département 17 | Etude de faisabilité non faite. Ministère saisi. | ? | 3 |
| 44 | Aquitaine | 33 | Andemos | Port du Bety | échouage | | 150 | 200 | Extension | Commune | Etude de faisabilité en cours | 2009 | 3 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|----------------------|----|---------------------|------------------------|--------|--|------|-------------------------|-----------------------|---------------------------|----------------------------------------------|----------|---|
| 45 | Aquitaine | 33 | Arcachon-La Teste | | à sec | | 2500 | 100 à flot 600 à sec | Extension à sec | EPIC du port d'Arcachon | En étude, projet inscrit au SMVM | ? | 3 |
| 46 | Aquitaine | 33 | Lège Cap Ferret | Port de la Vigne | à flot | | 300 | 80 | Extension | Société Privée | PLU en cours de révision | ? | 3 |
| 47 | Aquitaine | 33 | Bordeaux | Bassins à flot | à flot | | 260 | 240 | Extension | Port Autonome de Bordeaux | Délégation de service public en consultation | 2008 | 2 |
| 48 | Aquitaine | 64 | Ciboure | | à flot | | 400 | 300 | Extension | Communauté de Communes | Projet non arrêté | ? | 3 |
| 49 | Languedoc-Roussillon | 66 | Le Barcares | Port Barcares | à flot | | 1500 | 400 | Extension | Commune | Etude environnementale en cours | ? | 3 |
| 50 | Languedoc-Roussillon | 66 | Argeles sur mer | | à flot | | 862 | 280 à 350 | Extension | Commune | études préalables | ? | 2 |
| 51 | Languedoc-Roussillon | 66 | Saint Cyprien | | à flot | | 2200 | 600 | Extension Aménagement | Commune | Problème application loi littoral | 2008 | 1 |
| 52 | Languedoc-Roussillon | 66 | Canet en Roussillon | | à flot | | 1000 | 300 200 à sec | Extension | Commune | Terminée | En cours | 1 |
| 53 | Languedoc-Roussillon | 66 | Sainte Marie la mer | | à flot | | 500 | 300 200 à sec | Extension | Commune | Régularisation en cours | ? | 2 |
| 54 | Languedoc-Roussillon | 66 | Banyuls | | à flot | | 370 | 100 à 150 | Extension | Commune | Néant . digue à renforcer | 2007 | 1 |
| 55 | Languedoc-Roussillon | 66 | Cerbère | | à flot | | 0 | 150 + 15 course | Création | Commune | Étude lancée mais herbier de posidonie | ? | 3 |
| 56 | Languedoc-Roussillon | 11 | Narbonne | Port de narbonne-plage | à flot | | 580 | 825 | Extension | Commune | études préalables réalisées | 2009 | 2 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|----------------------|----|-------------------|----------------------|--------|--|---------------------|-------------------------|------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------------|------------------------|---|
| 57 | Languedoc-Roussillon | 11 | Leucate | Port Leucate | à flot | | 1100 | 410 | Equipement de bassins existants | Commune | recherche de financement en cours | ? | 2 |
| 58 | Languedoc-Roussillon | 34 | La Grande Motte | | à flot | | 1370 | 820 | Extension | Commune | lancement des études | ? | 3 |
| 59 | Languedoc-Roussillon | 34 | Auguio | port de Camon | à flot | | 700 flot 240 sec | 100 | Restructuration | Commune | Finie | En travaux depuis 2004 | 1 |
| 60 | PACA | 13 | Marseille | Port de l'Estaque | à flot | | 2039 | 1500 | Extension | CUMPM | Réflexion en cours avec PAM | ? | 3 |
| 61 | PACA | 13 | La Ciotat | | à flot | | 237 | ? | Extension | Ceil Gal 13 | Étude de faisabilité en cours | ? | 3 |
| 62 | PACA | 13 | Marseille | Port du frioul | à flot | | 570 | 680 | Extension | CUMPM | En attente enquête publique | 2008 | 2 |
| 63 | PACA | 13 | Marseille | Étang de Berre | à flot | | 0 | ? | Création | CUMPM | 3 projets de ports au stade de la réflexion | | 3 |
| 64 | PACA | 83 | La Seyne s/ Mer | | à flot | | 0 | 600 | Création | Commune | Enquête publique en cours - recherche délégataire | 2008 | 1 |
| 65 | PACA | 83 | Hyères | La Madrague de Giens | à flot | | 160 | 100 | Extension | Conseil Général 83 | Procédure terminée mais recours | 2008 | 1 |
| 66 | PACA | 83 | St Tropez | | à flot | | 800 | 400 | Extension | Commune | Etude de faisabilité faite | ? | 3 |
| 67 | PACA | 83 | Fréjus | Port Fréjus | à flot | | 700 | 150 | Extension à l'intérieur des terres | Commune | Début de procédure | 2008 | 2 |
| 68 | PACA | 83 | St Raphaël | Agay | à flot | | 500 | 300 à sec 100 à flot | Extension | Commune | Début de procédure | 2009 | 2 |
| 69 | PACA | 06 | St Laurent du Var | | à flot | | 1087 | 1000 | Extension | Commune | Etude de faisabilité en cours | 2010 | 3 |

| | | | | | | | | | | | | | |
|----|------|----|-----------------|----------------|--------|-------------------|-----|-----|-----------|---------|-------------------------------|------|---|
| 70 | PACA | 06 | Cagnes s/ Mer | | à flot | | 0 | 500 | Création | Commune | Etude de faisabilité en cours | 2010 | 3 |
| 71 | PACA | 06 | Beaulieu s/ Mer | | à flot | | 750 | 15 | Extension | Commune | Etude de faisabilité en cours | 2010 | 2 |
| 72 | PACA | 06 | Nice | Port de Carras | à flot | pêche (port abri) | 15 | 250 | Extension | Commune | Etude de faisabilité en cours | 2011 | 3 |

NOTA : ce tableau a été établi sur la base de renseignements recueillis auprès des services de l'équipement et en concertation avec les organisations professionnelles du secteur de la plaisance, une erreur ou omission étant toutefois possible.

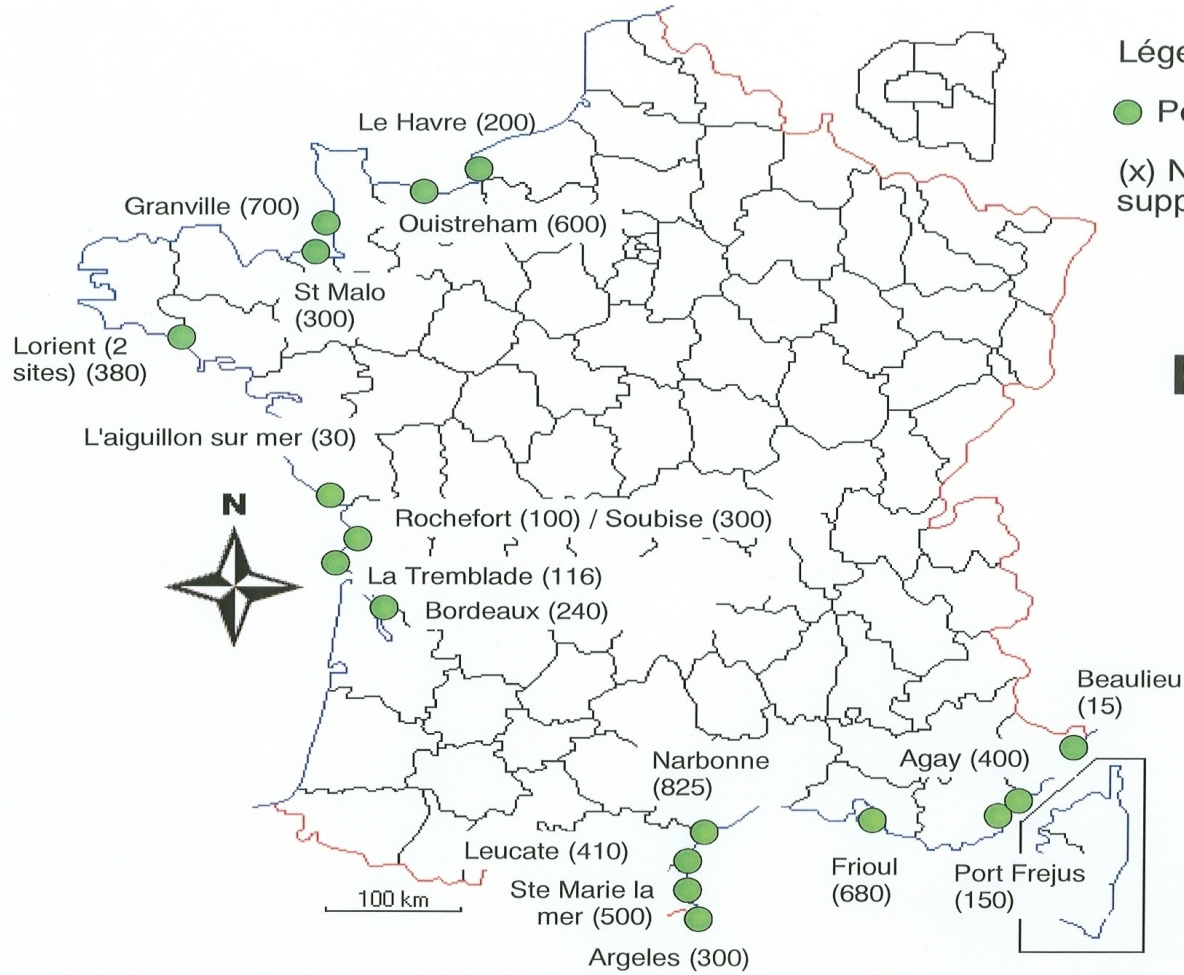


Légende

● Port

(x) Nombre de places supplémentaires prévues

Projets 2



Secrétariat général
Bureau
Rapports
et Documentation
TOUR PASCAL B
92055 LA DEFENSE CÉDEX
Tél. : 01 40 81 68 12/ 45